FINDEV CANADA – RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION

Banque Ouest Africaine de Développement

Le présent document fournit un résumé de la transaction effectuée par FinDev Canada, incluant un résumé des impacts développementaux, de l'évaluation des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), des risques identifiés et des mesures d'atténuation afférentes.

BOAD

Description de la transaction

Cette transaction consiste en un prêt à la Banque Ouest Africaine de Développement (« BOAD »). En tant que banque de développement régional, la BOAD joue un rôle important en Afrique de l'Ouest pour favoriser le développement économique et une croissance régionale équitable. Ce prêt vise à soutenir les prêts consentis par la BOAD au secteur privé, en particulier aux petites et moyennes entreprises (« PME ») et aux entreprises agroalimentaires de l'Union monétaire ouest-africaine. En outre, 30 % du financement de FinDev Canada sera investi dans des entreprises détenues ou dirigées par des femmes.

Détails de la transaction

CONTREPARTIE	Banque Ouest Africaine de Développement
PAYS DE CONSTITUTION	Togo
RÉGION VISÉE PAR LES ACTIVITÉS	Afrique subsaharienne
DURÉE DU PRÊT	10 ans
SECTEUR	Services financiers
CATÉGORIE DE TRANSACTION SELON LES NORMES DE PERFORMANCE DE L'IFC	Catégorie FI-1 (équivalent à la catégorie A)
PRODUIT DE FINANCEMENT	Dette
MONTANT DE LA TRANSACTION DE FINDEV CANADA	30 millions d'euros
DATE DE L'ANNONCE DE LA TRANSACTION	21/09/2022
DATE DE SIGNATURE DE LA TRANSACTION	02/12/2023
DATE DE PUBLICATION DU RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION	22/12/2023
ADMISSIBILITÉ AU DÉFI 2X	Oui

FinDev Canada

Résumé des répercussions attendues sur le développement

La proposition de valeur d'impact sur le développement de cette transaction consiste à offrir un financement au secteur privé dans plusieurs des pays les moins avancés (« PMA ») d'Afrique, en mettant l'accent sur le soutien aux PME et à l'agroalimentaire. Dans le cadre de cette transaction, la BOAD contribuera aux objectifs d'impact de développement à long terme de FinDev Canada et aux objectifs de développement durable (« ODD ») des Nations Unies, en particulier l'ODD 8 « Travail décent et croissance économique », l'ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques », l'ODD 7 « Énergie propre et d'un coût abordable » et l'ODD 5 « Égalité entre les sexes », selon la théorie de changement d'impact ci-dessous.

Obstacles :

- 35 % de la population des PMA vit dans l'extrême pauvreté
- 86 % des emplois en Afrique sont informels : pas de filet social, pas de protection des travailleurs, mauvaises conditions de travail
- L'insuffisance de financement en Afrique est de 42 milliards de dollars américains pour les entreprises détenues par des femmes
- Les entrepreneures africaines ont du mal à obtenir des prêts auprès du système bancaire officiel
- Les PMA sont particulièrement vulnérables aux risques liés aux changements climatiques, qui peuvent avoir des effets dévastateurs sur l'agriculture, les moyens de subsistance et l'économie locale



DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

- **Renforcer l'économie locale dans les PMA :** La BOAD exerce ses activités dans huit pays d'Afrique de l'Ouest[1], dont sept sont réputés être des PMA. Le prêt soutiendra les PME ainsi que l'agroalimentaire, deux importants moteurs de l'économie locale.
- **Contribuer à l'emploi local structuré :** L'objectif de la BOAD est de soutenir la création de 245 000 emplois d'ici 2025, dont au moins 53 000 dans le secteur privé, notamment par la rétrocession de prêts aux PME. La BOAD fournit des conseils à un certain nombre de ses clients pour encadrer la formalisation des emplois et réduire les risques liés au travail informel.

RENFORCEMENT DU POUVOIR ÉCONOMIQUE DES FEMMES

- **Soutenir le travail des femmes :** La BOAD dispose d'un plan d'action qui définit ses priorités en matière d'égalité entre les sexes et de diversité, et qui vise à accroître la représentation des femmes à différents paliers de l'organisation (33 % des cadres supérieurs et 37 % du personnel en 2021) en misant sur l'amélioration des pratiques de recrutement, de maintien en poste et de progression de carrière.
- **Appuyer les femmes entrepreneures :** La BOAD s'est engagée à verser au moins 30 % du prêt de FinDev Canada à des entreprises appartenant à des femmes ou dirigées par des femmes. La BOAD mettra en œuvre un système de suivi des données ventilées selon le sexe, ainsi que des initiatives visant à mieux servir les clientes en leur offrant des produits financiers et autres adaptés à leur réalité.

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ATTÉNUATION

- **Mettre en place des pratiques durables :** La BOAD dispose d'une stratégie environnementale et climatique, avec des indicateurs de rendement clés visant à réduire sa consommation d'eau, d'électricité et de carburant et sa production de déchets. La BOAD a diminué son empreinte carbone opérationnelle en misant sur l'énergie solaire, qui alimente en partie son siège social au Togo.
- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre :** La BOAD soutient les projets d'énergie renouvelable et d'agriculture adaptée au climat. L'objectif est d'éliminer 18 millions de tonnes d'émissions de CO_2 d'ici 2025.
- **Accroître la résilience aux changements climatiques :** La BOAD intègre des mesures de résilience aux changements climatiques dans ses activités, y compris en mettant à l'essai des produits d'assurance récolte auprès de clients du secteur de l'agroalimentaire dans plusieurs pays.

[1] Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo

Résumé de l'évaluation environnementale et sociale et des mesures d'atténuation des risques connexes

Cet examen a été réalisé conformément à la Politique environnementale et sociale de FinDev Canada. FinDev Canada considère que la transaction relève de la catégorie FI-1 (A), qui est propre aux institutions financières, car la majorité du portefeuille existant de la BOAD est fortement exposé à des activités commerciales présentant des risques ou des effets environnementaux ou sociaux potentiellement négatifs, qui sont divers, irréversibles ou sans précédent. Comme il s'agit d'une transaction de catégorie FI-1 (A), FinDev Canada est tenue de fournir une divulgation ex ante de 30 jours, que l'on peut consulter sur la page Transparence du site Web.

L'analyse comparative de la gestion environnementale et sociale (E et S) de la BOAD a été effectuée en fonction des normes de performance de la Société financière internationale (NP SFI) 1 et 2. La diligence raisonnable a notamment pris la forme d'un examen de la documentation et des dossiers E et S, et d'entrevues avec des représentants de la BOAD (finances de l'environnement et du climat, ressources humaines, vérification interne et risques). Les documents environnementaux et sociaux examinés comprenaient le Système de gestion environnementale et sociale (SGES) de la BOAD, les rapports de vérification et les politiques en matière de ressources humaines. FinDev Canada n'a pas effectué de visite sur place en raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions de voyage associées.

Les risques E et S associés à cette transaction ont trait aux organisations et aux projets individuels que la BOAD peut soutenir avec les fonds de FinDev Canada. Le portefeuille de prêts de la BOAD est axé sur les pays d'Afrique de l'Ouest et se compose principalement, pour le secteur privé, de prêts aux institutions financières et de participations dans l'énergie et les ressources naturelles, les infrastructures et l'économie numérique. Compte tenu de l'utilisation des produits, on s'attend à ce que le soutien de FinDev Canada serve principalement à élargir le portefeuille de prêts aux PME et aux entreprises agroalimentaires. Malgré la condition qui limite l'utilisation des produits aux projets de catégorie B, l'examen du SGES de la BOAD a révélé plusieurs lacunes dans les politiques et les procédures E et S de la BOAD, y compris eu égard au processus actuel de catégorisation des projets. Ce problème risque de limiter la capacité du client à respecter cette condition, du moins à court terme. Par conséquent, les risques E et S globaux associés à la transaction sont considérés comme élevés.

Bien que la BOAD ait mis en place des procédures pour repérer systématiquement les projets ayant des impacts E et S potentiels importants de manière à les gérer de façon appropriée tout au long de l'évaluation initiale, la diligence raisonnable, des négociations contractuelles et de la phase de surveillance et d'évaluation, plusieurs lacunes ont été relevées, qui sont toutes traitées dans un plan d'action environnemental et social adapté aux besoins. FinDev Canada reconnaît que la BOAD travaille activement à renforcer ses systèmes et sa capacité de gestion afin de respecter les pratiques exemplaires. À la suite de son examen, FinDev Canada est convaincue que la BOAD répondra aux attentes du plan d'action, respectera les clauses restrictives du prêt et maintiendra la conformité réglementaire sur les marchés où elle exerce ses fonctions.

Les normes de performance de la Société financière internationale (« IFC ») qui suivent ont été appliquées dans le cadre de l'évaluation de FinDev Canada, en plus des exigences du pays hôte et de la note d'interprétation de l'IFC sur les intermédiaires financiers :

- Norme de performance 1 de la SFI : Évaluation et gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux
- Norme de performance 2 de la SFI : Main-d'œuvre et conditions de travail